



Bruxelles, le 1<sup>er</sup> avril 2022  
(OR. fr)

7748/22

PE-QE 37

#### NOTE POINT "I"

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents
Objet:	<b>Réponse à une question avec demande de réponse écrite soumise au Conseil par un ou plusieurs membres du Parlement européen</b> – Examen par le Coreper

---

Le Comité des représentants permanents est invité à examiner le projet de réponse à la question avec demande de réponse écrite figurant dans le document mentionné à l'annexe de la présente note.

En application de l'article 12, paragraphe 2, point a), du règlement intérieur du Conseil, la présidence a l'intention de proposer de recourir à la "procédure de silence" pour l'adoption du texte de la réponse à la question avec demande de réponse écrite susmentionnée.

**Réponse à une question avec demande de réponse écrite soumise au Conseil par un ou plusieurs membres du Parlement européen**

- a) E-000359/2022 - Agnès Evren (PPE)  
Création d'un service civique européen: quelle coordination avec les dispositifs existants?

7121/22 PE-QE 20

---